Dossier d'Inscription

BTS

Vous venez d'être admis via la plateforme PARCOURSUP en BTS sous statut Scolaire au lycée Saint Dominique et nous vous en félicitons.
Afin de pouvoir valider votre inscription, nous vous demandons de compléter le dossier suivant et de nous le retourner par courrier **dans les 15 jours de l'acceptation de votre vœu** :

REFERENCES DU CANDIDAT	
NOM : **Prénom :** Adresse personnelle du candidat : E-mail : N° de portable :	Date de naissance : Lieu de naissance : Adresse des Parents : N° de Tél. :

Cocher le BTS pour lequel vous vous inscrivez :

☐ BTS Analyses de Biologie Médicale
☐ BTS Support à l'Action Managériale
☐ BTS Gestion de la PME
☐ BTS Communication

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

1. Photocopies des bulletins trimestriels (notes et appréciations) ou du livret scolaire des classes de première et terminale (**si non transmises via parcoursup**).
2. Photocopie du diplôme du baccalauréat. Pour les candidats actuellement élèves en classe de terminale, faire parvenir dès connaissance des résultats, une photocopie du relevé de notes au baccalauréat ou la coupure de journal.
3. Deux timbres au tarif en vigueur.
4. Fiches de renseignements individuels et médicaux ci-jointes.
5. Charte de vie à Saint Dominique signée
6. Contrat de scolarisation complété
7. Convention financière complétée
8. Attestation d'assurance Responsabilité Civile
9. Mandat de prélèvement SEPA (si vous optez pour le prélèvement automatique). Information tarifs : http://www.saintdominique.fr/étudier-à-saint-do/l-enseignement-supérieur/tarifs/
10. **Un chèque de 120 € à l'ordre de l'OGEC Saint Dominique pour frais d'inscription.** En cas d'échec au baccalauréat, ce chèque vous sera restitué sur présentation d'un justificatif.

NB : Les étudiants souhaitant obtenir une place à l'internat doivent également nous adresser le contrat d'internat (en fin de dossier) signé avec le chèque de caution. Attention la date limite d'inscription pour pouvoir demander une place à l'internat est fixée au 3 juillet 2023.

L'inscription ne pourra pas être régularisée si le dossier est incomplet.

30 Avenue Fouchet – 64000 PAU ☐ 05 59 32 01 23 ☐ secretariat-sup@saintdominique.fr **WWW.SAINTDOMINIQUE.FR**

DEPOT DU DOSSIER

Faire parvenir le dossier complet au :

Lycée Privé Saint Dominique
Service des inscriptions BTS
30 avenue Fouchet - 64000 PAU

Au plus tard 15 jours après l'acceptation de votre vœu SUR PARCOURSUP

RGPD

Conformément au Nouveau Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 23 Mai 2018, nous vous informons que nous sommes amenés à collecter des données personnelles vous concernant pour assurer au mieux votre suivi de formation et réaliser votre inscription aux examens.

Ces informations seront détenues par le personnel administratif de l'Institut Saint Dominique et pourront être communiquées aux enseignants/formateurs qui en justifient la nécessité.

Leur stockage (5 ans maximum) est sécurisé. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité et à la limitation du traitement à faire valoir par courriel à l'adresse suivante : rgpd@saintdominique.fr

30 Avenue Fouchet – 64000 PAU ▯ 05 59 32 01 23 ▯ secretariat-sup@saintdominique.fr **WWW.SAINTDOMINIQUE.FR**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELS et INSCRIPTION 2023-2024

L'ELEVE

➢ **Nom de naissance :** ..... **Prénoms** : .....
Nom d'usage (si différent du nom de naissance) : .....

Sexe : ☐ M ☐ F Nationalité : ..... mobile élève ..... Mail :.....
Date de naissance : ..... /..... / ..... Lieu et département de naissance : .....

➢ **Etablissement précédent :**
Classe..... Nom de l'Etablissement..... Ville.....

➢ **Cursus post-Bac déjà effectué** : ☐ oui : ..... ☐ non
Classes antérieures doublées : .....

➢ **Régime demandé** : ☐ externe ☐ interne

➢ **Choix de la filière :**
☐ Communication ☐ 1ère année ☐ 2ème année
☐ SAM ☐ 1ère année ☐ 2ème année
☐ Gestion de la PME ☐ 1ère année ☐ 2ème année
☐ Analyses biologie médicale ☐ 1ère année ☐ 2ème année

➢ **Choix des enseignements :** **. Langue Vivante 1 :** Anglais
. Option possible LV2 : Espagnol

LES PARENTS – LE(S) RESPONSABLE(S) LEGAL(LEGAUX)

➢**Le(s) Parent(s), responsable(s) légal(légaux) de l'élève :**

☐ Monsieur et Madame ☐ Madame ☐ Monsieur

Le père :
Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
☎ domicile .....
E-mail.....@.....
Profession .....
☎ Travail .....
Mobile .....

La mère :
Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
☎ domicile .....
E-mail.....@.....
Profession .....
☎ Travail .....
Mobile .....

➢**Situation particulière ; autre responsable légal de l'élève :**
☐ Madame ☐ Monsieur
Lien de parenté (ou autre) avec l'élève : .....
Nom..... Prénom.....
Adresse.....
☎ domicile..... E-mail.....
Profession.....
☎ Travail..... Mobile.....

☛ Conformément à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 06.01.1978, vous disposez d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des informations recueillies dans le cadre de la présente inscription. Sauf opposition de votre part à adresser à M. le Directeur de l'Institut Saint-Dominique, vous autorisez l'Etablissement à utiliser ces informations en les communiquant à ses principaux partenaires : l'Association des Parents d'Elèves, l'Association des Anciens Elèves, ainsi que la Régie publicitaire choisie par l'Etablissement dans le cadre de la conception et de l'édition gratuite de ses publications.

Date, et signature des Parents et/ou du responsable légal

30 Avenue Fouchet – 64000 PAU 05 59 32 01 23 secretariat-sup@saintdominique.fr **WWW.SAINTDOMINIQUE.FR**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX 2023 – 2024

L'ELEVE ET SON RESPONSABLE LEGAL

Nom : ..... **Prénom** : .... Classe : ..... Date de naissance : .....

Coordonnées du (des) responsable(s) léga(aux)l : .....
☎ domicile ..... mobile .....

LE SUIVI MEDICAL

Si l'élève a un suivi médical, veuillez rencontrer l'infirmière.

➢**Avez-vous des éléments importants à communiquer sur l'état de santé de votre enfant** ?.....
.....
.....

➢ **Votre enfant est-il soigné pour maladie ?** ☐ **oui** ☐ **non**
Si oui, laquelle ? .....Traitement en cours :.....
Si oui, **un PAI** (Protocole d'Accueil Individualisé) **est à demander dès maintenant à l'Infirmerie**.

➢ **Contre-indications médicales éventuelles**
.....

➢ **Antécédents médicaux / chirurgicaux récents :**.....

➢ **Groupe sanguin : (si connu)**.....

➢ **Votre enfant souffre-t-il d'allergie ?**
☐ oui ☐ non **Si oui, de quoi ? .....**
Si l'allergie est alimentaire, **un PAI est à demander dès maintenant à l'Infirmerie**.

➢ **Votre enfant présente-t-il des troubles de l'apprentissage ?**
☐ dyslexie ☐ dysorthographie ☐ dyscalculie ☐ dyspraxie ☐ ..... **Est-il suivi ?** .....
A-t-il un suivi MDPH ? ☐ oui ☐ non **Bénéficie-t-il d'un PAP** ? ☐ oui ☐ non
Avez-vous fait ou ferez-vous une demande d'aménagement aux examens ? ☐ oui ☐ non

➢ **Quelles maladies infantiles votre enfant a-t-il eues ?**
☐ Rougeole ☐ Rubéole ☐ Scarlatine ☐ Varicelle ☐ Coqueluche ☐ Oreillons

➢ **Vaccins obligatoires :** veuillez indiquer la date du dernier vaccin, avec une copie du carnet de vaccination.
. Diphtérie-Tétanos Polio: .....
. Pour les élèves en BTS ABM : Hépatite B : .....

EN CAS D'URGENCE

➢ **La famille est immédiatement avertie, selon les coordonnées figurant en haut de cette feuille.**
En cas d'absence des Parents, veuillez indiquer la personne à prévenir :

Nom..... Prénom.....
Adresse .....
☎ dom ..... ☎ travail ..... mobile.....

➢ **Nom du médecin traitant : .....**
N° et adresse du Centre de Sécurité Sociale :.....
N° et adresse de votre Mutuelle :.....

➢ **DELEGATION DE POUVOIR :**
Je soussigné, ... , père, mère, responsable légal de .....
autorise M. le Directeur de l'Institut Saint-Dominique, à prendre toute décision concernant l'hospitalisation ou une éventuelle intervention chirurgicale pour mon enfant.
Lieu d'hospitalisation souhaité : ☐ l'Hôpital ☐ la clinique .....

Date, et signature des Parents et/ou du responsable légal

30 Avenue Fouchet – 64000 PAU 05 59 32 01 23 secretariat-sup@saintdominique.fr **WWW.SAINTDOMINIQUE.FR**

Charte de la Vie

A SAINT-DOMINIQUE

Elaborée en Conseil d'Établissement (3 octobre 2006 et 18 janvier 2007)

Saint-Dominique est un lieu d'enseignement et aussi un lieu de vie.
Adultes et élèves forment une communauté éducative où chacun(e) doit y trouver un lieu de travail, d'entraide, de paix et de joie, pour son épanouissement présent et futur.

La vie de toute communauté humaine impose des règles.
Au fondement de ces règles : se reconnaître et reconnaître l'autre comme une personne.
Comprendre ce fondement, c'est ne plus d'abord subir les contraintes, mais vouloir construire un cadre où il fait bon vivre. C'est aussi croire que l'homme ne vit pas selon la loi du plus fort, mais qu'il est créé à l'image de Dieu, c'est-à-dire un être de relation.

Cela implique un comportement marque par les valeurs :

- du respect de soi, des autres, du cadre de vie et du matériel mis à disposition ;
- de l'accueil de la différence, de l'entraide et de l'esprit de service ;
- de l'effort et de l'honnêteté ;
- du bien commun.

Ce comportement doit se vivre, au quotidien, par :

- le respect de son travail et de celui des autres : en cours, en interrogation, ou par rapport aux affaires de classe ;
- le respect du travail des enseignants : tout élève est tenu d'accomplir les travaux écrits et oraux demandés ainsi que les contrôles des connaissances définis par l'enseignant ;
- la volonté de s'évaluer, de se corriger et de progresser ;
- la politesse et un langage correct ;
- un comportement approprie à un Etablissement scolaire : respect des consignes de sécurité ; interdiction de tout jeu violent et de tout objet dangereux ; interdiction de fumer et de cracher ; interdiction de mâcher du chewing-gum en classe et dans le gymnase ;
- une tenue vestimentaire propre et décente : ni piercing, ni vêtement à caractère discriminant, ni accessoire inadapté a un lieu de travail ;
- le respect des horaires et l 'assiduité aux cours et aux études ;
- le maintien de l'environnement, des locaux et du matériel dans un état de propreté qui est le fruit du travail des équipes d'entretien : l'Etablissement demandera soit aux parents le remboursement des dégâts éventuellement commis par leur enfant, soit aux élèves des travaux d'intérêt général ;
- le respect des affaires d'autrui : chacun est responsable de ses objets personnels et de son matériel ;
- le respect des lieux de travail : ni baladeur, ni téléphone portable dans les locaux (classes, couloirs...).

L'inscription d'un élève à Saint-Dominique
entraîne l'adhésion à la présente Charte
et au Règlement intérieur de l'unité pédagogique dont il dépend

30 Avenue Fouchet – 64000 PAU ▯ 05 59 32 01 23 ▯ secretariat-sup@saintdominique.fr **WWW.SAINTDOMINIQUE.FR**

Contrat de scolarisation

A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent contrat a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles l'Institut Saint-Dominique, 30 avenue Fouchet à Pau, assume la scolarisation de l'étudiant : .....

L'étudiant dont les nom et prénom figurent ci-dessus
Et, éventuellement,
Monsieur et/ou Madame .....**Responsable(s) payeur(s),**
déclarent avoir pris connaissance (documents disponibles sur le site internet www.saintdominique.fr) **:**

- du Projet éducatif de l'Etablissement ;
- de la Charte de la vie à Saint-Dominique et du règlement intérieur de l'Enseignement Supérieur ;
- de la convention financière.

Ils déclarent les accepter sans réserve et inscrivent l'étudiant dans l'Etablissement.
L'étudiant sera scolarisé en classe de ....., **à compter du 1er septembre 20**.....

Après avoir validé cette inscription, l'Institut Saint-Dominique et le Centre de Formation Saint-Dominique, représentés par Monsieur Peter Müllner, s'engagent à assurer cette scolarisation.

En contrepartie du service rendu par l'Institut Saint-Dominique, l'étudiant, et, éventuellement, le(s) responsable(s) payeur(s) ci-dessus indiqués s'engagent à respecter le Projet éducatif et le caractère propre de l'Etablissement, acquitter la contribution des familles au fonctionnement de l'Etablissement, ainsi qu'aux activités auxquelles l'étudiant se sera inscrit.

Pour marquer leur accord, l'étudiant, et éventuellement, le(s) responsable(s) payeur(s) verse(nt), au moment de l'inscription, les frais d'inscription (non remboursables), **et des arrhes** (déduites de la facture annuelle), selon les tarifs en vigueur l'année de l'inscription.

AUTORISATIONS

- Conformément à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 06.01.1978, vous disposez d'un **droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des informations recueillies dans le cadre de la présente inscription**. Sauf opposition de votre part à adresser à M. le Directeur de l'Institut Saint-Dominique, vous autorisez l'Etablissement à utiliser ces informations en les communiquant à ses principaux partenaires : l'Association des Parents d'Elèves, l'Association des Anciens Elèves, ainsi que la Régie publicitaire choisie par l'Etablissement dans le cadre de la conception et de l'édition gratuite de ses publications.
- Sauf opposition de votre part à adresser à M. le Directeur de l'Institut Saint-Dominique, vous autorisez l'Institut Saint-Dominique **dans le cadre exclusif des activités pédagogiques et éducatives**, à **filmer et photographier l'étudiant**, et à reproduire, diffuser et publier son image dans les journaux de l'Etablissement, site internet, intranet et supports nécessaires pour faire connaître l'Etablissement. Les données mises en ligne seront protégées et sécurisées.

Ce contrat annuel est reconduit tacitement pour chaque année scolaire, sauf décision contraire de l'étudiant, du (ou des) responsable(s) payeur(s) ou exclusion de l'étudiant par l'Etablissement.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

L'étudiant
Et, éventuellement
Le(s) responsable(s) payeur(s)

Le Chef d'Etablissement de l'Institut Saint-Dominique
Le Directeur du Centre de Formation
Monsieur Peter MÜLLNER

Faire précéder les signatures de la mention manuscrite « Lu et approuvé »,
ainsi que du nom et du prénom de chaque signataire de manière clairement identifiable.

30 Avenue Fouchet – 64000 PAU 05 59 32 01 23 secretariat-sup@saintdominique.fr WWW.SAINTDOMINIQUE.FR

MANDAT de Prélèvement SEPA

Convention financière

POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La présente convention a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles s'effectuera le règlement financier de la scolarité de l'étudiant :.....(complétez par le nom et le prénom de l'étudiant) en classe de .....,

LE RESPONSABLE PAYEUR

☐ Monsieur et Madame ☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Mademoiselle

Lien de parenté avec l'étudiant : ☐ Parents ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur/Tutrice ☐ L'étudiant lui-même

Nom..... Prénom .....

Adresse ....

☎ dom ..... ☎ travail ..... mobile ..... e-mail ..... @ .....

MODE DE REGLEMENT

Quelque soit votre mode de règlement, une facture annuelle, servant d'échéancier, vous sera adressée en début d'année. Si vous choisissez le prélèvement automatique, ne réglez rien à réception de cette facture. Dans le courant de l'année scolaire, pourront vous être adressées des factures complémentaires éventuelles (repas occasionnels,...). En tout état de cause, toutes les sommes dues devront être acquittées en fin d'année scolaire.

Vous choisissez :

❒ **le prélèvement automatique, par :**
❒ règlement annuel (1 prélèvement) ❒ règlement trimestriel (3 prélèvements) ❒ règlement mensuel (9 prélèvements)

Veuillez joindre un RIB et compléter l'autorisation de prélèvement ci-jointe.

❒ **le paiement par chèque, par :**
❒ règlement annuel (1 chèque) ❒ règlement trimestriel (3 chèques) ❒ règlement mensuel (9 chèques)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'OGEC Saint-Dominique.

❒ **le paiement en espèces**

RESTAURATION

Une restauration à la cafétéria est proposée aux seuls élèves du Lycée et de l'Enseignement Supérieur.
Les tarifs sont affichés à l'entrée de la Cafétéria. Les étudiants règlent soit en espèces directement à leur passage à la Cafétéria, soit en préchargeant leur carte auprès de l'Economat qui est alors débitée au moment de leur passage à la Cafétéria.

Date, et signature de l'étudiant, et éventuellement, du(des) responsable(s) payeur(s)

30 Avenue Fouchet – 64000 PAU 05 59 32 01 23 secretariat-sup@saintdominique.fr **WWW.SAINTDOMINIQUE.FR**

Référence Unique du Mandat

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.

Mandat de Prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **OGEC SAINT DOMINIQUE** à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **OGEC SAINT DOMINIQUE**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identifiant du créancier (ICS) : FR32ZZZ623920

Débiteur		**Créancier**	
Votre Nom		OGEC SAINT DOMINIQUE	
Votre adresse		30 avenue Fouchet	
CP/Ville		64000 PAU	
	France		France
IBAN			
BIC		Paiement : ☑ Récurrent/répétitif ☐ Ponctuel	
A		Le :	

Signature :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.

Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB

A nous retourner dûment complété

30 Avenue Fouchet – 64000 PAU ✉ 05 59 32 01 23 ✉ secretariat-sup@saintdominique.fr WWW.SAINTDOMINIQUE.FR

Contrat d'internat

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Le présent contrat a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles l'Institut Saint-Dominique, sis 30 avenue Fouchet à Pau, assume l'accueil à l'Internat de l'étudiant :..... (complétez par le nom et le prénom de votre enfant) ci-dessous dénommé « l'étudiant ».

Il doit être retourné complété dès lors que l'étudiant a eu confirmation de la disponibilité d'une place.
Monsieur et/ou Madame .....
responsables légaux de l'étudiant, déclarent avoir pris connaissance :

- du Règlement de l'Internat (Cf. site saint dominique) ;
- des conditions financières précisées ci-dessous :

. Le montant annuel de l'Internat (repas du soir, petit déjeuner et chambre) s'élève à 1883 €, auquel s'ajoute celui de la scolarité (contribution des familles et frais annexes).

. Aucun désistement ne peut s'effectuer en cours de période. Toute période commencée est due en entier.
. En cas de désistement de l'élève en cours d'année, les responsables légaux ci-dessus nommés s'engagent à régler le montant de la location de la chambre, soit : 860 € par an, soit : 362 € pour la période de septembre à décembre, 271 € pour la période de janvier à mars, 227 € pour la période d'avril à la fin des cours.
. En cas de non-paiement de la période due à son terme, l'Etablissement se réserve le droit de ne pas réadmettre à l'Internat l'étudiant pour la période suivante. Il en avertira la famille par lettre recommandée avant le 1er janvier ou le 1er avril.
. En tout état de cause, l'Etablissement se réserve le droit de recouvrer les sommes dues par tout moyen légal.
. Les périodes ouvertes à l'accueil des étudiants internes ne comprennent pas les vacances scolaires.

Ils déclarent les accepter sans réserve et inscrivent l'étudiant à l'Internat pour l'année scolaire 2023-2024, et ils s'engagent à assurer solidairement le règlement des frais dus, selon le mode de paiement qu'ils ont déclaré dans la Convention financière.

Ils joignent un chèque de caution de 100€, qui ne sera encaissé qu'en cas de détérioration à l'Internat commise par l'étudiant. Avant l'installation à l'Internat, un « état des lieux » est réalisé avec le Responsable d'Internat, signé par l'étudiant et ses Parents.

Après avoir validé cette inscription, l'Internat de l'Institut Saint-Dominique, représenté par Monsieur Peter MÜLLNER, s'engage à assurer l'accueil de l'étudiant, du début de l'année jusqu'au dernier jour de cours.
Si l'élève souhaite être hébergé après la fin des cours, pour des raisons d'examens, les responsables légaux devront en faire la demande auprès de la Direction qui l'acceptera ou non.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

Le ou les responsables légaux
(Parent(s) ou Tuteur(s) exerçant l'autorité parentale, seul ou conjointement)

Le Chef d'Etablissement
Monsieur Peter MÜLLNER

Faire précéder les signatures de la mention manuscrite « Lu et approuvé »,
ainsi que du nom et du prénom de chaque signataire de manière clairement identifiable.

30 Avenue Fouchet – 64000 PAU 05 59 32 01 23 secretariat-sup@saintdominique.fr WWW.SAINTDOMINIQUE.FR

UNIQUEMENT pour les étudiants de BTS COM

Chers étudiants de BTS COM,

Vous êtes libre de choisir le logiciel de graphisme que vous souhaitez. Mais il faudra impérativement

acheter AFFINITY PHOTO ou la SUITE ADOBE.

Voici la configuration requise minimale et recommandée

Processeur	Processeur Intel® ou AMD avec prise en charge 64 bits ; processeur 2 GHz ou plus
Système d'exploitation	Windows 10 64 bits / Windows 11 64 bits / macOS Catalina version 10.15 ou ultérieure
Mémoire vive	8 Go minimum (16Go recommandé)
Carte graphique	GPU avec prise en charge de DirectX 12 1,5 Go de mémoire GPU
Espace disque	Disque SSD 256 Go minimum

Vous êtes libres d'acheter votre ordinateur où vous le souhaitez mais nous avons des partenariats avec :

- ⇨ **LDLC à Lescar** : Bon d'achat de 30€ ou 60€ selon que le prix d'achat de l'ordinateur choisi est inférieur ou supérieur à 1000€. Une garantie de 3 ans est offerte.
- ⇨ **CYBERTEK à Pau** : Remise de 5% de remise fixe sur tout leur catalogue de PC portable et 10% sur une sélection de PAC portable
- ⇨ **INFODIRECT à Lons** :Réduction de 5% sur toutes les marques de portable

30 Avenue Fouchet – 64000 PAU 05 59 32 01 23 secretariat-sup@saintdominique.fr WWW.SAINTDOMINIQUE.FR

26 mai 2023

Indication de Tarifs pour l'Enseignement Supérieur 2023 / 2024

FORMATIONS INITIALES

Inscription à joindre au dossier d'inscription	120,00 €

Contribution des familles	Montant mensuel sur 9 mois	Montant annuel
B.T.S en formation initiale	127,00 €	1092,00 €
Forfait photocopies et annexes liées aux cours	-	45,00 €
	TOTAL	1137,00 €

Internat	Montant mensuel sur 9 mois	Montant annuel
Hébergement, dîner, et petit-déjeuner	217,56 €	1958,00 €

Les seules dépenses annuelles supplémentaires qui seront demandées aux étudiants sont :

- **au moment de la rentrée scolaire :**
  - les manuels scolaires (selon les enseignements) neufs ou d'occasion
  - 50 copies doubles pour les Devoirs Surveillés (DS)
  - pour les BTS Analyses de Biologie Médicale (2ème année) : la formation AFGSU
- **dans le courant de l'année scolaire :**
  - les livres d'auteurs
  - en option : la participation aux éventuels voyages culturels

Quel que soit votre mode de règlement, une facture annuelle, servant d'échéancier, vous sera adressée en début d'année.

30 Avenue Fouchet – 64000 PAU 05 59 32 01 23 secretariat-sup@saintdominique.fr WWW.SAINTDOMINIQUE.FR